



Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey QC J0K 3K0

MESSAGE IMPORTANT

Élection municipale du 5 novembre 2017

Aux propriétaires et aux copropriétaires d'un immeuble

Aux occupants et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Espace réservé pour l'adresse postale

Vous voulez voter à la prochaine élection générale ?

Rappelez-vous que votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Si, le 1^{er} septembre 2017, vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois **et que vous n'êtes pas domicilié à la municipalité de Chertsey** vous avez le droit d'être inscrit(e), une seule fois, sur la liste électorale si vous possédez les qualités suivantes :

- vous êtes majeur(e)
- vous êtes citoyen(ne) canadien(ne)
- vous n'êtes pas en curatelle
- vous n'avez pas été trouvé(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse.

Pour être inscrit sur la liste électorale, **vous devez faire une demande écrite** auprès de la présidente d'élection.

Si vous êtes **propriétaire unique d'un immeuble** ou **occupant unique d'un établissement d'entreprise**, remplissez le formulaire intitulé « *Demande d'inscription sur la liste électorale par le propriétaire unique d'un immeuble ou par l'occupant unique d'un établissement d'entreprise* » (**SMRC-9.2**) ci-joint.

Dans le cas des **copropriétaires d'un immeuble** ou **cooccupants d'un établissement d'entreprise**, désignez parmi vous un électeur pouvant être inscrit sur la liste électorale. À cet effet, transmettez une procuration à la présidente d'élection en remplissant le formulaire intitulé « *Procuration pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise* » (**SMRC-9.1**) ci-joint.

Si vous avez plus d'un immeuble ou plus d'une entreprise, l'inscription doit être faite à l'adresse de l'immeuble ayant la plus grande valeur foncière ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur locative. Cette information apparaît sur les comptes de taxes.

Pour voter par correspondance, vous devez être inscrit sur la liste électorale et en faire la demande aux formulaires **SMRC-9.1** ou **SMRC-9.2**.

Veillez noter que tous vos formulaires doivent être reçus par la présidente d'élection avant le 29 septembre 2017, 16 h 30, en utilisant l'enveloppe-réponse ci-jointe. Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la municipalité au www.chertsey.ca

Pour plus de renseignements, communiquez au bureau de la présidente d'élection au :

450-882-2920, poste 237

Mme Linda Paquette
Présidente d'élection